

Conditions Générales de Vente - Prestations de formation et de conseil

1. Désignation

La société F. SOUMILLE SAS, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 8 impasse Bonnasse – 13012 Marseille, immatriculée sous le numéro SIRET 882 172 653 00017, exerce des activités de formation professionnelle, de conseil, d'accompagnement, de supervision, d'analyse des pratiques professionnelles et, plus largement, de prestations intellectuelles auprès d'organismes publics et privés.

F. SOUMILLE SAS est déclarée en qualité d'organisme de formation sous le numéro NDA 93131849213 auprès du préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

La société F. SOUMILLE SAS dont le siège social est situé au 8 impasse Bonnasse Marseille 13012, exerce des activités de formation professionnelle, de conseil, d'accompagnement, de supervision et de prestations intellectuelles auprès d'organismes publics et privés sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

2. Définitions

Dans les présentes Conditions Générales de Vente, les termes suivants sont entendus comme suit :

- Client : toute personne physique ou morale qui passe commande d'une prestation auprès de F. SOUMILLE SAS.
- Bénéficiaire : toute personne participant à une prestation de formation ou bénéficiant d'une prestation de conseil ou d'accompagnement.
- Stagiaire : personne physique participant à une action de formation professionnelle.
- Prestation : ensemble des prestations de formation, de conseil, de supervision, d'accompagnement ou d'expertise réalisées par F. SOUMILLE SAS.
- CGV : les présentes Conditions Générales de Vente.
- OPCO : opérateurs de compétences agréés dans le cadre du financement de la formation professionnelle.

3. Objet et champ d'application

Les présentes CGV déterminent les conditions applicables à l'ensemble des prestations réalisées par F. SOUMILLE SAS.

Toute commande implique l'adhésion pleine et entière du client aux présentes CGV, qui prévalent sur tout autre document du client, et notamment sur ses éventuelles conditions générales d'achat, sauf accord écrit et préalable de F. SOUMILLE SAS.

4. Nature des prestations

4.1. Prestations de formation professionnelle

Les actions de formation sont mises en œuvre conformément aux dispositions du Code du travail et, le cas échéant, dans le respect des exigences du Référentiel National Qualité (RNQ – Qualiopi) applicables aux organismes de formation.

Elles donnent lieu à la production des documents réglementaires requis (programme, émargements, attestations, évaluations), selon la nature de l'action.

4.2. Prestations de conseil et d'accompagnement

Les prestations de conseil, de supervision, d'accompagnement ou d'analyse des pratiques ne constituent pas des actions de formation professionnelle au sens du Code du travail, sauf mention expresse contraire dans le devis ou le contrat.

Ces prestations relèvent d'une obligation de moyens et non de résultat.

5. Devis, contractualisation

Toute prestation fait l'objet d'un devis écrit précisant la nature de la prestation, ses modalités, sa durée et son prix.

Le devis, daté et signé par le client avec la mention « Bon pour accord », vaut acceptation contractuelle.

Pour les actions de formation, une convention ou un contrat de formation peut être établi conformément aux dispositions légales en vigueur.

6. Prix et modalités de paiement

Les prix sont indiqués en euros, nets de taxes ou hors taxes selon le régime applicable.

Sauf disposition contraire, le paiement est exigible à réception de facture, par virement bancaire, prélèvement ou chèque.

Tout retard de paiement entraîne, de plein droit et sans mise en demeure préalable :

- l'application de pénalités de retard calculées sur la base du taux légal en vigueur,
- l'exigibilité d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

7. Prise en charge par un OPCO (formation uniquement)

Lorsque la prestation relève d'une action de formation professionnelle et fait l'objet d'une demande de financement par un OPCO, il appartient au client :

- d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation,
- de fournir l'accord de financement avant le démarrage de la prestation.

À défaut de prise en charge confirmée, l'intégralité des coûts de la formation reste due par le client.

8. Annulation, report et interruption

8.1. Annulation par le client

Toute annulation doit être notifiée par écrit ou courriel

Pour les prestations programmées (formation, intervention, supervision) :

- annulation plus de 10 jours avant : sans frais,
- annulation entre 4 et 10 jours : facturation de 10 % du montant total,
- annulation à moins de 3 jours : facturation de 50 % du montant total.

8.2. Report

Un report peut être envisagé sous réserve d'un accord écrit préalable et des contraintes de planification.

8.3. Force majeure

En cas d'événement de force majeure, F. SOUMILLE SAS ne pourra être tenue responsable de l'inexécution de ses obligations. Le client en sera informé dans les meilleurs délais.

9. Contenu et adaptation des prestations

F. SOUMILLE SAS se réserve la possibilité d'adapter les contenus, méthodes ou modalités pédagogiques des prestations de formation et interventions afin de tenir compte du contexte, du niveau des participants ou de l'évolution des connaissances, sans en altérer les objectifs généraux.

10. Responsabilité

F. SOUMILLE SAS est tenue à une obligation de moyens.

Dans le cadre des prestations de conseil et d'accompagnement, les recommandations formulées ne sauraient engager la responsabilité de F. SOUMILLE SAS quant aux décisions prises par le client ou à leur mise en œuvre opérationnelle.

11. Propriété intellectuelle et droit d'auteur

L'ensemble des supports, outils, documents et contenus remis dans le cadre des prestations est protégé par le droit de la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, diffusion ou utilisation, totale ou partielle, sans autorisation écrite préalable de F. SOUMILLE SAS est strictement interdite.

12. Données personnelles

Les données personnelles collectées sont traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (UE 2016/679).

Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et d'effacement des données le concernant, qu'il peut exercer en adressant une demande écrite à F. SOUMILLE SAS.

13. Loi applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée prioritairement. À défaut, le litige relèvera de la compétence exclusive des tribunaux de Marseille.